

Ordre du jour du Bureau de la NPIS élargi au responsable de chaque Pôle

Mission du bureau : Administration générale

Lundi 6 février, 12-13h, Zoom

Pilote de la réunion : Michel Noguès

Ordre du jour et compte rendu : Grégory Ninot

Président : Grégory Ninot

Vice-présidents : Fabrice Berna, Bruno Falissard, Michel Noguès

Trésorière : Agnès Mazic de Sonis

Secrétaire générale : Delphine Giaimo-Pechim (adjoint Boris Tronc)

Responsable du pôle Recherche : Alice Guyon (suppléante Émeline Descamps)

Responsable du pôle Prospective Économique : Michel Noguès (suppléante Christine Belhomme)

Responsable du pôle Formation : Aline Herbinet (suppléant Pierrick Bernard)

Règle d'usage : Convocation et compte rendu par le Président, le cas échéant, la Secrétaire Générale. Outre les membres élus du Bureau, le/la responsable de chaque Pôle est invité.e. A charge pour lui ou elle de transmettre l'invitation son adjoint.e en cas d'indisponibilité.

Présents : Grégory Ninot, Michel Noguès, Agnès Mazic de Sonis, Alice Guyon, Michel Noguès, Boris Tronc

Ordre du jour du bureau lundi 6 février, 12-13h

Procédure d'adhésion à la NPIS

Présentation de Marion Palm, chargée des missions de gestion de la NPIS

Asso Connect va être branché sur le site de la NPIS

Création d'un contact/ambassadeur de la NPIS par métier et par pays

A travailler

Demande de prestataire pour les postes devant être sous-traités pour l'organisation du congrès NPIS Conference 2024 à Lille réunissant entre 200 et 500 participants

Création de pages Internet en français et anglais du congrès avec mise à jour du programme
Plateforme d'inscription en français et anglais avec réduction de 10% pour les membres de la NPIS
Plateforme de gestion des soumissions de communications orales et affichées
Recherche de partenaires privés
Emailing faisant la promotion du congrès

Communication

Envoi des informations de la part des responsables de Pôles à Pauline pour la Newsletter avant le 15 février

Relance par email strictement pour la cotisation 2023 une fois qu'Asso Connect et le site fonctionne

Relance pour le congrès 2023 via un email spécifique

Procédure de validation des comptes rendu de bureau et de CA

Envoi du compte rendu du CA ou bureau avec mode révision aux participants au bureau (président) ou au CA (secrétaire générale) avec retour sous 8 jours. Le président et la secrétaire générale finalise le fichier et le publie sur l'Intranet de la NPIS en pdf

Publication des comptes rendu des bureaux et CA sur l'Intranet

Compte rendu du CA

Compte rendu du bureau

Listing des membres à jour de leur cotisation annuelle

Documents administratifs de base de la NPIS

Date du prochain Bureau

20 février, 12h00